VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE PAS DE RESERVE.

VENTE EN PARTAGE DE PRODUCTEUR DE BONS REVENUS

BATISSES DOUBLES, SIMPLES ET A DEUX ETAGES,

PREMIER, QUATRIEME ET SIXIEME DISTRICTS.

ACTIONS COMPTES COURANTS ETC

John George Losch et al vs les Mineurs Gertrude Losch et al.—97 115. Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 17 août 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1911 et signé le 26 juin 1911, par Hon. E K Skinner juge de la susdite Cour Division C et d'un autre jugement rendu et signé le 13 juillet 1911 par ledit juge dans affaire ci-dessous intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété immobilière et effets mobiliers décrite comme suit, à savoir—

1. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations dans le Quatrième District, Ilet 276 borné par les rues Washington Sixième, Dryades et Rempart, désigné comme lot 2 mesurant 42 pieds de face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur, situé à 108 pieds de l'encoignure de la rue Rempart. Numéros municipaux 1920-22 rue Washington, étant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté.

2. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District, Ilet 276 borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rempart, mesurant 28 pieds de face à l'avenue Washington 200 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Rempart sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Dryades, de là il se rétrécit 2 pieds et a une deuxième profondeur de 100 pieds et a une largeur de 26 pieds dans le fond, composé de 25 pieds du lot 19 et 3 pieds du lot D. Nos municipaux 1916-18 avenue Washington. Etant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté et aussi chambres dans le fond.

3. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus, désigné sur la liste d'assessement comme lot 16 mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur, numéros municipaux 2641-43 rue Dryades, étant un cottage double ayant 6 chambres de chaque côté.

4. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet 283, borné par les rues Rempart, Saratoga Sixième et Washington, désigné comme lot 16 mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de 150 pieds, numéros municipaux 2836-38 rue Saratoga étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

5. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations etc., situé dans le Quatrième District dans l'Ilet 332 borné par les rues Washington Quatrième Liberté et Howard, désigné comme lot 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 5 lignes, numéro municipal 2315 rue Washington, étant un cottage simple avec 3 chambres.

6. Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations etc., dans le Quatrième District, dans l'Ilet 314, borné par les rues Quatrième, Troisième, Franklin et Liberté, désigné par le No 4, commençant 90 pieds de l'encoignure des rues Franklin et Quatrième et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et quatre lignes. Numéros municipaux 2213-15 rue Quatrième étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

7. Deux lots de terre dans le Quatrième District, dans l'Ilet 435 borné par les rues Première, Deuxième, Prieur et Johnson, désigné par les numéros 17 et 18, le lot 17 mesurant 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces de No 18 mesurant trente pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 126 pieds 6 pouces, plus ou moins, formant l'encoignure des rues Deuxième et Prieur.

8. Un lot de terre, avec améliorations, etc., dans le Premier District, l'Ilet 500, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné comme lot 17 mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras 29 pieds 11 pouces et 7 lignes dans le fond, 96 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot 16, et 98 pieds sur la ligne du lot 18. Numéros municipaux 2052-54 rue Poydras étant un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

9. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, l'Ilet 500, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné par le No 19, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Poydras 30 pieds sur la ligne du fond, 98 pieds sur la ligne du lot 17 et 99 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé, numéros municipaux 2050 rue Poydras étant une bâtisse à deux étages ayant environ 12 chambres.

10. Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses dans le Quatrième District, l'Ilet 284 borné par les rues Rampart, Washington, Saratoga et Quatrième étant une moitié du lot 8, vers la rue Quatrième mesurant quinze pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur, numéro municipal 2723 rue Sud Rempart un cottage simple ayant 3 chambres.

11. Un lot ou portion de terre avec toutes les améliorations etc., dans le même District et ilet que les choses, désigné par les lettres A et B arpenté par George De Armas le 26 octobre 1906, le lot A mesurant 31 pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur et le lot B mesurant 14 pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur numéros municipaux 2725-27 2e rue Sud Rempart.

12. Un lot de terre avec améliorations dans le Sixième District, l'Ilet No 1—Fribourg borné par les rues Pine, Elm, Lowerine et Magnolia désigné par le No 20, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur. Numéros municipaux 1017-19 rue Lowerline, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

Aussi vingt et une actions de la New Orleans Land Co., valeur au pair $10 chacune.

Vingt-cinq actions de la National Realty Co. Ltd., valeur au pair $10 chacune.

Vingt-cinq actions de la Third District Savings Bank and Trust Co., valeur au pair $10 par action.

Quatre vingts actions de la Colonial Bank and Trust Company.

Un lot de comptes courants.

Conditions—Comptant pour les actions et comptes courants. Propriétés foncières: Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, à l'option des acquéreurs représenté par billet ou billets, portant sept pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et des polices non expirées d'assurances et de payer pour les actes de vente pardevant E. L. Weil, notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Joseph Lautenschlaeger avocat pour le demandeur.

J. F. C. Waldo et Gabriel Fernandes, avocats pour les mineurs.

16 juil—16 23 30—août 6 13 17

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades

Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

Lilly Barthe, épouse de Geo. H. Dougall, Jr. et al vs mineurs de Herbert Hage et Henry Frank Schneider—No 97,617— Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et signé le 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, les effets ci-après décrits mobiliers et immobiliers, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, C. Ia, Erato et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan de Dannay & Waddill, daté du 28 juin 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17 10' 2''] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110 9' 6''] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un cottage simple ayant sept chambres, portant le No municipal 1224 rue Dryades.

2. Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent, situé dans le même District et carré que le précédent, désigné sur le même plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 25 pieds, 5 pouces 0 ligne [25 5' 0''] de façade rue Dryades la même largeur à l'arrière, sur 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes [110' 9' 6''] de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les personnes et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 et du dossier de la Cour Civile de District et de Record C. O. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un splendide cottage double chaque côté ayant sept chambres, portant les Nos municipaux 1215-20 rue Dryades.

3. Un certain terrain ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits passages et privilèges qui s'y trouvent ou y appartenant, situé dans le Premier District et carré que les premiers décrits et désignés sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouce, 7 lignes de façade rue Dryades, sur 37 pieds, 0 pouce, sur les lignes de derrière, sur une profondeur de la ligne du terrain B 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes [110' 9' 6''] l'autre ligne de côté ayant une profondeur de 45 pieds, 6 pouces 0 ligne [45' 6' 0''] sur une allée commune, les terrains C et D, plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds 3 pouces, 6 lignes [65' 3' 6''] Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred. Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts 240, folio 366.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages, huit chambres, hangar, etc., connue comme No 1212 rue Dryades.

5. Six actions du fonds-capital de la Tonsonia Insurance Company de la ville de la Nouvelle-Orléans, représentées par certificat No 214, valeur au pair de $100 chacune.

6. Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant pour les actions, effets et meubles de maison. Propriété foncière comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1911, pour les frais de bons certificats, et pour l'acte de vente pardevant Alvin E. Hebert notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage de l'acte de vente. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

John Dymond, Sr., avocat des demandeurs.

E. W. Michoe, avocat des demandeurs.

Harry Mooney, avocat des défendeurs.

1 août—1 6 13 20 27—sept 3 5

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D, 97,022.

Succession de AUGUSTIN MARION BENEDIC.

VENTE SANS LIMITE OU RESERVE.

Quatre Splendides Terrains dans le Sixième District,

2 Faisant Face à l'Avenue Napoléon et 2 Faisant Face à la rue Sud Franklin, Ve

Dans l'ilet borné par les rues Jena et Sud Liberté.

—AUSSI—

50 Actions Ordinaires de la New Orleans Railway & Light Company.

12 Actions de la Lambou-Noel Lumber and Manufacturing Company.

1 Action de la Young Men's Gymnastic Club.

A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

MARDI, LE 29 AOUT 1911.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Succession de Augustin Marion Benedict, Dossier No 97,022, le dit ordre daté et signé du 25 juillet 1911, je vendrai à l'enchère publique, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° (12) Douze actions de la Lambou, Noel Lumber and Manufacturing Co., représenté par certificat No 17, délivré à Augustin M Benedic, le 28 janvier 1895, valeur au pair de cent ($100) dollars par action.

2° (50) Cinquante actions du fonds-capital de la New Orleans Railway and Light Co. (common), représentées par certificat "G" No 1,272, au nom de Augustin M. Benedic, valeur au pair de cent ($100) dollars par action.

3° Certificat No 3,929 de la Young Men's Gymnastic Club daté du 29 avril 1898, pour une action du fonds-capital dudit club, valeur au pair de cinquante ($50) dollars.

4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 544, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Sud Franklin et Sud Liberté, désignés par les Nos 3 et 4 sur un devis par H. C. Brown, voyer, annexé à un acte passé pardevant Jno C. Ward, notaire en cette ville, le 20 mars 1896, d'après lequel devis ledit lot No 3 commence à un point soixante pieds de l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue S. Franklin, contigu au lot 4, et chacun des dits lots, mesurant trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes [120' 5' 4''] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Augustin M Benedic de William E. Rau, par acte passé pardevant F. J. Puig, notaire, le 5me jour d'août 1902, enregistré dans le livre des transferts 187, fol. 571.

5° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les numéros treize et quatorze sur un devis par S. G. De l'Isle, voyer, annexé à un acte pardevant A. B. Leopold, notaire, de la date du 27 février 1903, d'après lequel devis lesdits lots mesurant chacun trente pieds un pouce et quatre lignes [30' 1' 4''] de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur de cent cinquante (150') pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par ledit Augustin M. Benedic de Thomas M. Madden par acte passé pardevant A. E. Hebert, notaire, le 20me jour de février 1905, enregistré dans le livre des transferts 203, fol. 322.

Conditions — Comptant, pour les actions avant que le transfert soit fait. La propriété foncière, comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1911, et de payer pour tout certificat nécessaire.

Les actes de vente pardevant Alvin Edward Hébert, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

John Dymond, Jr. avocat pour l'exécuteur testamentaire.

29 juil—29 30—août 6 13 20 27 29

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Par Miltenberger & Hincks

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH PURPE.

No 97,525—Cour Civile de District, Division C

SANS LIMITE OU RESERVE.

Cottage Double dans le 4me District.

Terrain 50' x 114', Mesure Française.

Nos 615-617 RUE STE-MARIE,

Entre les Rues St Thomas et Chippewa.

PAR MILTENBERGER & HINCKS—Ernest Miltenberger Jr. Encanteur—JEUDI, le 24 août 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre signé le 14 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par le Chemin Félicité, les rues St Thomas (autrefois Fortin) Ste-Marie et Chippewa, désigné par le No 3 sur un plan, par C. F. Zimpel, voyer, daté du 12 mai 1831, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas notaire, lequel lot mesure cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie sur cent quatorze pieds en profondeur mesure française. Le dit sera et améliorations ci-dessus sont désignées par les Nos 615-617 rue Ste Marie.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres avec cuisine à part dans le fond, aussi grand hangar dans le fond du No 617, citerne, etc., grande cour.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1911 en sus et en plus du prix de la vente. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication avec encanteur. L'acte de vente pardevant Chas. I. Denechaud notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS

Encanteurs 238 rue Baronne.

Anthony J. Rosel avocat.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR

E. H. Farrar vs St Louis, New Orleans, Atlantic Canal and Transportation Company.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 97,150.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 22 AOUT 1911

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, pour du comptant, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C daté du 13 juillet 1911, dans la susdite affaire—

Toute la propriété mobilière et immobilière, ailleurs et toutes les franchises de la St. Louis, New Orleans Atlantic Canal and Transportation Company et particulièrement la propriété suivante

1° La franchise accordée par l'Etat de la Louisiane à la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company par acte No 116 de la Législature de l'Etat de la Louisiane de 1860, pour qu'elle fasse usage et améliore le Bayou Dupré dans la paroisse St Bernard comme partie de son canal et le cours d'eau du Lac Borgne à la rivière Mississippi.

2. La franchise accordée par l'Etat de la Louisiane à Richard Stewart et ses associés par acte No 98 des lois de 1855 pour relier les eaux de la rivière Mississippi et du Lac Borgne par un canal à travers la paroisse de St Bernard, laquelle franchise fut vendue à la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company par Stewart et ses associés.

Toutes les franchises ci-dessus décrites ayant été vendues et étant devenues la propriété de ladite St Louis, New Orleans, Atlantic Canal and Transportation Company comme les successeurs de la Mississippi and Mexican Gulf Ship Canal Company.

Conditions—Comptant

L'acte de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, receveur.

21 juin—21 30—août 6 20 22

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE DE VALEUR

Ayant chemin pour voiture

835 RUE ST-ANDRE

Entre les Rues Laurel et Annonciation, Six Chambres Couverture en Ardoises Retiré de la Banquette, près du Marché Magasin, Eglises et Ecoles.

Succession de Caroline Sauer

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A—No 97,573.

Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 5 septembre 1911, à midi, par JAS A. BRENNAN Sr. Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits privilèges et voies y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 103, borné par les rues St-André, Ste-Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre P sur un plan de C. U. Lewis, voyer, daté du 17 avril 1909, d'après lequel plan ledit lot mesure vingt-six (26) pieds quatre et trois septièmes de lignes (4 3/7) lignes de face à la rue St-André, la même largeur dans le fond et cent vingt-sept [127] pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911, tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant Chas. I. Denéchaud, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

6 août—6 13 20 27—sept 3 5

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une occasion sans pareille pour le manufacturier, le capitaliste, le spéculateur, l'opérateur, le home seeker, le jardinier, le fermier. (3) lots de terre. Possession sans limite. Bien situés. JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne. Remboursement comptant sera annoncé le jour de la vente sur ces lots de Robert W. Smith No 96,084 de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 1er août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Palme, autrefois Septième et Streetlits, 7me District de cette ville.

Deuxième—Un autre lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, comprise en l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Streetlits et Palmette ou Dix-Septième.

Troisième—Un autre ilet de terre dans le Quatrième District de cette ville borné par l'avenue Washington et les rues Tolédane ou Upperline, Prieur et Johnson.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent sur compte du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans aucune limite Positivement au dernier et plus haut enchérisseur, Cottage, 3205 rue Chartres, entre les rues Louisa et Piété Cottage 1415 rue Bienville entre les rues Villeré et Marais. JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Succession de Delphin Vinnet e No 97,709 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 2 août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 14, borné par les rues Chartres, Louisa, Piété et Royale, et environ 23 5 de l'encoignure des rues Chartres et Louisa et mesurant environ 23 5 de face à ladite rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de 81' 2' 6''. Les améliorations sont connues comme 3205 rue Chartres et comprennent un cottage simple contenant quatre chambres, citerne et hangar.

Deuxième—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, faisant partie d'un lot de terre, désigné par le No 9 de l'ilet No 25, d'après un plan de Joe Pilié, le 23 février 1826, annexé à un acte de dépôt pardevant F. De Armas, le 25 août 1829, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Tremé, Marais et Conti, et mesurant en mesure américaine 30' 6'' de face à la rue Bienville sur 127' 10' 5'' de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme 1415 rue Bienville, comprenant un cottage simple, contenant six chambres, hangar et citerne.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1911. 10 0/0 au moment de l'adjudication sur le compte de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zerger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, No 806 rue Perdido.

Zengel Thomas, Sathos & Lemle, avocats.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN,

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE CATHERINE LANGE, EPOUSE DE CHARLES FOGHT. No 96,083.

COTTAGE DOUBLE AYANT DEUX ETAGES DANS LE FOND

No 1135 AVENUE LAFAYETTE

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE, MERCREDI, LE 16 AOUT A MIDI.

VENTE PAR WILLARD & EISEMAN—En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division E Cour Civile de District Paroisse d'Orléans et adressé à Moi Eiseman, Encanteur, nous vendrons à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne à midi la propriété ci-après décrite

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues St Quentin, Port et Villeré désigné comme lot numéro trois et mesurant environ trente pieds de face à l'avenue Lafayette sur cent trente pieds sept et demi pouces en profondeur, lot ainsi après un devis annexé à l'acte de vente pardevant A. Dufourcq notaire le 16 février 1870.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un cottage double ayant deux étages dans le fond contenant de chaque côté 2 chambres au rez-de-chaussée et une chambre au premier étage, grande cuisine s'étendant d'un côté de la maison à l'autre n'ayant pas de séparation.

Conditions—Un tiers en plus comptant la balance en un et deux ans, à l'option du acquéreur la portion de crédit de cette vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur faits payables à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur et privilège spécial sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être tenue assurée par acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer en sus et plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1911, les frais de tous certificats nécessaires en vertu de la loi, pour l'acte de vente pardevant Herman Mutze notaire, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

WILLARD & EISEMAN

MEYER EISEMAN, Encanteur

Lazarus Moses et Lazarus avocats

16 juil—16 23 30—août 6 13 16

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Librairie de Loi, Bibliothèques, Coffres

No 97,195—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI, le 22 août 1911 à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 août 1911, par l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au premier étage du No 325 rue du Camp, coin de la Place Commerciale

Rapports de la Louisiane 1er Martin à 125 Louisiane Rapports Martin, Benjamin & Hildell Christie, Henne & Lenque's digest, le code pratique de la Louisiane, 39 volumes actes de la Législature, Chambers Encyclopedia, rapports N. Y. 1 à 133, Wendell's Mass., rapports 1 à 26, 1 jeu de rapports d'avocats annotés volumes 1 à 7 et 1 à 28 N S digeste et indexes, Southern reporter Vol. 1 à 5 et 24 à 30, New times reports Vol. 14 à 58, Jurisprudence de la cour de cassation 22 Vols à 2 Vols, Jurisprudence générale Johnston's Report N. Y. 36 Vols makers of History Abbott: 14 Vols. new, 42 Vols City Directors et autres ouvrages généraux et littéraires, letter file cabinet, bibliothèque table, chaises, coffre fort en fer, etc., tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison

11 août—11 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1232-1234 RUE BURDETTE.

Succession de Mme Mary Woodson.

No 97,243—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le joli cottage en bois double à un étage, Nos 1232-1234 rue Burdette, retiré de la banquette contenant galerie 5 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par les rues Fern, Burdette, Oak et Plum, ledit lot est désigné par le No 9 et mesure d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant Fred Daibel, notaire le 24ème janvier 1871, 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composé du tout du lot 9, et 30 pieds de fond du lot 11, ainsi d'après un plan dressé par H. C. Brown voyer daté du 25 septembre 1909, annexé à un acte de vente passé pardevant J. F. Meunier, notaire, le 29 janvier 1910, acquis par Mary Edwards épouse de William Woodson, par jugement de la Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Richard Edwards et son épouse. Enregistré, livre des transferts 229, folio 297. La rue Plum est asphaltée, près des lignes de chars et dans une section qui démontre des améliorations rapides.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. M. Graham notaire, aux frais des acquéreurs

C. C. Friedrichs, avocat.

23 juil — 23 30—août 6 13 20 24

Succession de Henry Hemel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,830—Division C—Attendu que Josephine Hemel, épouse de William H. Wright, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Feu Henry Hemel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — F. Rivers Richardson, avocat.

8 août—8 12 17

I. B. Rennyson.

VENTE DE SUCCESSION

JEUDI, le 24 août 1911

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi.

Une jolie maison double à deux étages, 4115-17 rue Dumaine, entre le Boulevard Morgan et la rue Solomon, comprenant 3 chambres à coucher, vestibule et chambre à bain au premier étage, salon, salle à manger, vestibule, cuisine, eau de ville, système d'eau chaude, etc., de chaque côté le No 4115 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1912 et le No 4117 rue Dumaine loué à bail jusqu'au 30 septembre 1911.

Deux jolis cottages doubles 3001-3, 3005-07 rue Banks coin de la rue Gayoso, ilet Salcedo et Palmyre, comprenant quatre chambres et chambres à bain de chaque côté, retirés de la banquette, ayant galerie sur le devant, grillage en fer, etc.

Dix (10) magnifiques terrains élevés dans le "Gentilly Terrace" sur la rue Arts, entre le carré Carnot et Monroe, rue Musique.

Un demi-intérêt dans le Restaurant en voie de prospérité, 707 rue St Charles, près de la rue Girod, connu comme le "Cuneo's Restaurant".

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div. C Cour Civile de District, daté et signé du 14 juillet 1911, dans l'affaire de la Succession de Mme Emma Hoffman, No 96,870, je procéderai de vendre la propriété suivante à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 24 août, à midi—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Dumaine, le boulevard Morgan, les rues Solomon et Hennessey et le vieux chemin de la Métairie maintenant l'avenue "City Park", désigné